

Présentation détaillée du Parcours Praticien

Mars à décembre 2018

Est-ce que l'Auto-accompagnement a changé votre vie de manière profonde ?

Ressentez-vous l'appel à aider ou faciliter ce genre de changement puissant pour les autres ?

Aimeriez-vous amener l'Auto-Accompagnement dans vos cercles personnels ou professionnels ?

INCARNEZ la Présence dans votre vie et faites-en la base de votre pratique en relation d'aide.

DEVENIR PRATICIEN de l'Accompagnement en Pleine Présence est POSSIBLE quel que soit votre chemin de vie. Vous n'avez pas besoin d'être thérapeute ou d'avoir d'autres diplômes.

Le Parcours Praticien permet de passer de l'Auto Accompagnement (pour soi-même) à la posture de praticien de séances guidées. Il est donc destiné à ceux qui souhaitent accompagner des clients ou personnes non formés au processus. Il comprend un approfondissement des notions intégrées dans le Parcours d'intégration et la supervision de la posture de praticien.

Une attention particulière sera portée non seulement à l'acquisition des compétences indispensables à cette posture mais aussi à l'intégration de « l'attitude de Focusing ».

Compétences développées :

A la fin du Parcours praticien, vous serez capable :

- D'offrir des séances guidées d'accompagnement en Pleine Présence à un niveau professionnel,
- D'initier à l'Auto Accompagnement quelqu'un qui n'en a jamais fait auparavant,
- De traduire votre compréhension profonde du processus dans le travail avec vos clients,
- D'écouter en profondeur : vos clients, la vie (en vous-même et autour de vous),
- De développer des outils "intérieurs et extérieurs" pour vous établir en tant que professionnel de l'Accompagnement en Pleine Présence,
- D'incarner la théorie et la pratique de l'Auto Accompagnement dans votre vie professionnelle de façon holistique, intégrée et vivante.

Prérequis :

- avoir suivi les 4 Niveaux soit les années 1 et 2 du Parcours "Intégration du processus d'Auto Accompagnement",
- avoir validé auprès d'un formateur les compétences acquises lors des Niveaux 1 à 4.

Déroulement :

Cette année de parcours praticien se découpe en deux modules, eux même découpés en 5 périodes de 3 semaines. Une certification facultative est proposée après le module 2.

Module 1 : « Les fondations de la posture de Praticien en Focusing »

Cours 1 : Qu'est-ce qu'un Guide professionnel de Focusing ? / L'art des séances guidées

Cours 2 : Les bonnes limites pour une pratique professionnelle / Les principes de la guidance

Cours 3 : L'activité d'un professionnel de Focusing / Aider en cas de difficultés

Cours 4 : Guider une nouvelle personne au travers d'une première séance

Cours 5 : Expliquer notre travail

Module 2 : « Pratique supervisée »

Rencontres de groupe 1 à 4 : partage de pratiques, supervision, travail de vision et préparation d'un « projet de Focusing »

Entre les rencontres de groupe 4 et 5 : sous-groupes de partage des acquis du Parcours Praticien
Rencontre de groupe 5 : retour des sous-groupes et validation des acquis

Les modalités pédagogiques :

- Travail personnel accessible par votre espace membres : lectures d'extraits du Manuel de Ann Weiser Cornell « Etablir une posture de Praticien en Focusing / Accompagner des Clients de Focusing en Individuel » (20 à 40 pages par cours), temps de réflexion individuelle et rédaction,
- Séances en binômes : 2 séances par période (le Focusing portera sur votre posture de Praticien)
- Rencontres de groupe : pratiques communes, temps de partage d'expériences, pratiques supervisées sur la base de clients volontaires en direct
- Posture de Praticien : pratiques de 20 séances guidées avec clients volontaires* (20 à 30 min) à partir du Cours 4 du Module 1
- Rédaction de bilans de séance (5 minutes par séance, à rédiger via votre espace personnel)
- En fin de chaque module : 1 h de supervision individuelle avec un formateur
- En fin de Module 2 : séance en sous-groupes de partage des acquis

* Le client volontaire est une personne de votre entourage qui n'est pas formée au Focusing et qui est d'accord de recevoir une séance gratuite et de vous faire un feed back, afin de vous permettre de vous entraîner au processus.

Certification (optionnelle)

La certification dure 1h30 et se déroule à votre demande et sur rendez-vous avec les deux formateurs lorsque vous vous sentez prêt, dans les 6 mois environ après la fin du module 2. Pour y accéder vous devrez :

- Effectuer 20 séances guidées supplémentaires avec des clients volontaires
- Préparer votre « projet de Focusing »

Déroulement de la séance de certification :

- Présentation de votre identité professionnelle
- Présentation de votre projet de Focusing
- Séance supervisée à propos de votre posture de Praticien

Cette certification vous permettra :

- De recevoir votre diplôme de praticien
- D'être référencé sur le site www.autoaccompagnement.com en tant que praticien certifié.

Modalités d'inscription : via votre espace Membres – **Date limite le 14 février 2018**

Tarifs du parcours Praticien :

Les promotions 1 & 2 bénéficient d'une réduction de 300 € sur l'acompte. Utilisez le code PRAT1.

- 1 695 € (**1395 € avec la réduction**) pour un paiement en 11 fois
Acompte à l'inscription de 495 € (**195 € avec la réduction**), puis 10 versements mensuels de 120 €, Premier versement 15 jours avant démarrage de la formation.
- 1 645 € (**1345 € avec la réduction**) pour un paiement en 2 fois (réduction supplémentaire de 50 €)
Acompte à l'inscription de 495 € (**195 € avec la réduction**),
Solde payable 15 jours avant le début de la formation de 1 150 €.
- Prévoir aussi :
 - une séance individuelle de supervision en fin de chaque Module (1h) : 80 €/séance
 - optionnel : la séance de certification (1h30 avec les deux formateurs) : 240 €.